

Image not found or type unknown



rappel pendant congé

Par **feufollet29**, le **29/06/2019** à **09:12**

Bonjour ,
Je suis vendeur livreur . Je consacre 4 jours par semaine à la vente et 1 jour par semaine à la livraison(je livre ce jour-là toutes les ventes que j'ai effectué lors de mes 4 jours de vente de la semaine précédente) . Tous les ans , l'entreprise ferme pour congés 4 semaines l'été et une semaine entre Noël et le premier de l'An . Mon patron me demande de venir livrer un jour pendant la première semaine de congés d'été et pendant ma cinquième semaine de congés payés entre Noël et le jour de l'An . De ce fait je ne peux jamais partir en vacances lors de ma première semaine de congés payés d'été et pendant ma cinquième semaine de congé à Noël.
Est-ce légal ?
Merci pour vos réponses